



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 novembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 novembre 2008

**Recrutement d'un agent de catégorie A contractuel au service Vie
Culturelle**

Président :

M. Pascal DUFORESTEL - 1er Adjoint au Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Geneviève GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY -

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2008

DELIBERATION D20080426

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire,
Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 11 juillet 2008 le Conseil Municipal a créé un poste d'attaché chargé de la programmation artistique et culturelle.

Considérant que ce poste a fait l'objet d'une publicité auprès du Centre de Gestion ;

Considérant qu'il n'a été retenu aucune candidature statutaire qui corresponde au profil souhaité ;

Considérant que les qualités de la personne retenue par le jury, compte tenu d'une part de son expérience professionnelle de chargé de programmation et d'autre part, de sa formation (licence information et communication et diplôme régional d'arts plastiques), en font un candidat qui correspond parfaitement au profil du poste ;

Considérant qu'il est nécessaire, compte tenu des besoins du service culturel, de pourvoir ce poste dans les meilleurs délais ;

Il est proposé :

- que ce poste de catégorie A soit occupé par un agent non titulaire en application de l'article 3 alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée ;

- d'assortir ce poste d'une rémunération calculée sur la base de l'indice brut 379, majoré 349, correspondant au 1^{er} échelon du grade d'attaché.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création du poste ci-dessus exposé.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON